

Texte Politique Générale (TPG)

Depuis 1995, l'Autriche s'investit dans l'Union Européenne en faisant partie l'espace économique européen et son intégration dans l'espace Schengen. En effet l'Autriche profite des avantages de l'Europe en menant une politique de neutralité active à l'international. Nos relations diplomatiques et notre application du multilatéralisme nous permettent d'affirmer notre puissance. Notre pays est un régime parlementaire avec comme chef d'Etat M. Alexander VAN DER BELLEN et comme chancelier M. Karl NEHAMMER, l'OVP (partie populaire autrichien) est le principal représentant de NEHAMMER depuis décembre 2021. L'Autriche souhaite aujourd'hui revenir sur la question de la fiscalité en Europe en retravaillant les dernières mesures prises au sein du parlement européen. Notre pays propose alors de soulever la question d'une harmonisation fiscale à travers les pays de l'Europe pour équilibrer les taxes, et cela par des moyens d'optimisation fiscale. Il convient alors de parler en premier lieu les enjeux et les problèmes de la fiscalité puis en second lieu nous traiterons les positions de l'Autriche face à ces enjeux et enfin nous proposerons des solutions pour notre pays et l'Europe.

La fiscalité en Europe est marquée par de fortes disparités entre les pays. Certains États, tels que l'Irlande et le Luxembourg, pratiquent des politiques fiscales attractives pour les entreprises, tandis que d'autres, comme la France ou l'Allemagne, ont des niveaux d'imposition plus élevés. Cette situation entraîne une concurrence fiscale parfois déloyale et favorise l'évasion fiscale des grandes entreprises. Les principaux défis posés par cette hétérogénéité sont les suivants: La fragmentation du marché unique européen en raison des différences fiscales. L'évasion et l'optimisation fiscales des multinationales. La difficulté d'établir des politiques économiques cohérentes entre les États membres.

L'Autriche soutient une harmonisation fiscale ciblée visant à lutter contre les pratiques fiscales abusives tout en préservant la flexibilité des politiques nationales. Elle estime que l'Union européenne doit jouer un rôle de coordination plutôt que l'imposition d'un système fiscal unique. Ainsi, l'Autriche appuie des mesures telles que : La mise en place d'un taux minimum d'imposition des entreprises à l'échelle européenne, en cohérence avec l'accord international de l'OCDE fixant un taux de 15 %. Le renforcement de la transparence fiscale par l'échange automatique d'informations entre administrations fiscales. L'instauration de règles communes sur l'imposition des multinationales pour éviter les transferts de profits vers des juridictions à faible taxation. Cependant, l'Autriche s'oppose à une harmonisation complète des systèmes fiscaux nationaux, car elle considère que chaque pays doit garder le contrôle de ses prélèvements fiscaux en fonction de ses priorités économiques et sociales.

L'Autriche propose plusieurs solutions concrètes pour une meilleure hiérarchisation de la fiscalité en Europe : Encadrer la concurrence fiscale. Mettre en place des règles limitant les réductions fiscales excessives qui faussent la concurrence entre États membres. Renforcer la lutte contre l'évasion fiscale (priorité depuis 2016). Promouvoir un contrôle accru des flux financiers et sanctionner les pratiques fiscales abusives. Favoriser une fiscalité juste et équilibrée : Assurer une imposition plus homogène des entreprises européennes sans nuire à la compétitivité des États.

L'Autriche souhaite une fiscalité plus équitable en Europe, sans pour autant imposer un modèle unique à tous les États membres. Elle soutient une meilleure coordination pour lutter contre l'évasion fiscale et limiter la concurrence déloyale, tout en laissant à chaque pays une certaine autonomie dans la gestion de ses impôts. Une coopération renforcée permettra d'assurer un équilibre entre justice fiscale et compétitivité économique.

